

185-000-015	Star	STAR EL28-M-400
--------------------	-------------	------------------------

Luminaire autonome d'éclairage de sécurité apparent, 1x8W permanent. Le luminaire peut être encastré grâce à un kit d'encastrement. Le luminaire est prévu pour un montage mural ou plafonnier. L'appareil répond aux normes nationales NBN EN-60-598-2-22 pour l'éclairage de sécurité et doit pouvoir être utilisé conformément aux normes NBN EN 1838, NBN C71-100 et NBN EN 50-172. Le luminaire est fabriqué dans une usine ISO 9001 et est certifié ENEC.

Le luminaire est principalement constitué de:

- Une embase en matière polycarbonate de forme rectangulaire blanche résistant au feu et auto-extinguible ayant 4 entrées pour le câblage. Le bornier de raccordement se trouve sur l'embase du luminaire.
- Une platine en polycarbonate de couleur blanche portant le TL 8W et agissant en qualité de réflecteur L'électronique se trouve sur La platine.
- Une coiffe de forme rectangulaire constituée par une lentille de Fresnel en polycarbonate qui protège la lampe et augmente la diffusion lumineuse. Cette coiffe se monte sur la platine sans devoir utiliser de vis. Un kit de signalisation peut se placer sous cette lentille.
- Un set de 5 batteries NiCd de 1,6Ah. L'autonomie du luminaire est de 1 heure après 24 heures de charge. Un dispositif électronique empêche la décharge profonde des batteries en fin d'autonomie.
- Un tube fluo de 1x8W fonctionne uniquement en cas de coupure de courant et en période de test. Le flux lumineux de la lampe est de 440 lm en utilisation normale et de 200 lm en utilisation secours.

Le luminaire a comme caractéristiques spécifiques:

Le luminaire possède un indice de protection IP40 en placement mural et IP42 en placement plafonnier et est de classe II. Le luminaire a une résistance au choc de IK 07.

Dimensions en mm (Lxlxh) 355x145x48. Poids 1,1 kg. Température ambiante : 0-25°.

L'interdistance transversale entre deux luminaires consécutifs montés à 3m de hauteur dans un local, doit pouvoir égaler au moins 10,35 m pour obtenir 1 lux horizontal au sol en secours sans tenir compte de réflexion comme le précise la norme NBN 1838.

Un témoin lumineux de charge, du type LED (Light Emmiting Diode) de couleur verte est monté de manière bien visible. Ce témoin fonctionne lors de la charge et s'éteint lors de l'interruption de courant. Un bouton test permet, quand la tension réseau est présente, d'effectuer une simulation de coupure du réseau pour ainsi vérifier la fonction sécurité. La lampe fonctionne en permanence et est alimentée via l'électronique se trouvant sur le circuit électronique. Cette lampe permanente peut également être commandée par un circuit interrupteur externe. En cas de panne de courant, cette même lampe est alimentée par la batterie.

Garanties :

Le luminaire (à l'exclusion des lampes) a une garantie de 4 ans. Les batteries ont une garantie de 4 ans.

Options :

Kit d'encastrement Kit
de signalisation Grille
de protection
Pictogramme à coller